

Entrepreneuriat féminin en milieu rural au Maroc : Analyse des stratégies agricoles et des mécanismes de financement

Women's entrepreneurship in rural Morocco: Analysis of agricultural strategies and financing mechanisms.

Auteur 1 : BENSALAH Salma.

BENSALAH Salma, (Doctorante, Laboratoire LARCEPEM),
Université Mohamed V de Rabat, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Souissi

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : BENSALAH Salma (2026) « Entrepreneuriat féminin en milieu rural au Maroc : Analyse des stratégies agricoles et des mécanismes de financement », African Scientific Journal « Volume 03, Num 34 » pp: 2379 – 2407.



DOI : 10.5281/zenodo.19007295
Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

Cette contribution examine l'entrepreneuriat féminin rural au Maroc en analysant l'efficacité des politiques publiques et des mécanismes de financement actuels. L'auteur souligne un décalage majeur entre les ambitions du Plan Maroc Vert ou de l'INDH et les réalités du terrain, marquées par une baisse du taux d'activité des femmes. L'analyse distingue les entrepreneures par opportunité, mieux intégrées, de celles agissant par nécessité, qui restent largement exclues du système bancaire formel. Malgré l'essor spectaculaire du modèle coopératif, des freins structurels comme l'absence de garanties foncières et l'isolement géographique persistent. En s'appuyant sur des données de Bank Al-Maghrib et du HCP, la lecture critique démontre que l'inclusion financière demeure sélective et profite rarement aux femmes les plus vulnérables.

Mots clés :

Entrepreneuriat féminin, milieu rural, finance rurale, coopératives agricoles, Plan Maroc Vert, INDH.

Abstract

This contribution examines female rural entrepreneurship in Morocco by analyzing the effectiveness of current public policies and financing mechanisms. The author highlights a major gap between the ambitions of the Green Morocco Plan and the INDH (National Human Rights Initiative) and the realities on the ground, marked by a decline in the female labor force participation rate. The analysis distinguishes between entrepreneurs who are better integrated and act out of opportunity, and those who act out of necessity and remain largely excluded from the formal banking system. Despite the spectacular rise of the cooperative model, structural barriers such as the lack of land guarantees and geographical isolation persist. Based on data from Bank Al-Maghrib and the HCP, a critical reading shows that financial inclusion remains selective and rarely benefits the most vulnerable women.

Keywords:

Women's entrepreneurship, rural areas, rural finance, agricultural cooperatives, Green Morocco Plan, INDH.

Introduction

La pauvreté rurale demeure un défi mondial persistant. Selon la Banque mondiale (2024), environ 700 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté (moins de 2,15 dollars par jour), une situation concentrée dans les zones rurales d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud. Le secteur agricole, qui emploie plus de la moitié de la population active mondiale dans les pays en développement, constitue un levier critique pour la réduction de cette pauvreté, en particulier pour les femmes.

Les femmes représentent en moyenne 45 % de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement, avec des variations allant de 20 % en Amérique latine à 60 % dans certaines régions d'Afrique et d'Asie (FAO, 2011). Malgré cette contribution fondamentale, elles restent confrontées à de multiples inégalités : accès limité à l'éducation, exclusion des opportunités économiques, difficultés d'accès à la propriété foncière et aux ressources productives. Selon la FAO (2011), réduire les inégalités de genre dans l'accès aux ressources agricoles pourrait augmenter la production agricole des pays en développement de 2,5 à 4 %, réduisant le nombre de personnes souffrant de la faim de 100 à 150 millions.

Dans les zones rurales, l'entrepreneuriat est encore plus qu'ailleurs porteur d'espoir, du fait des contraintes environnementales, sociales et économiques propres aux milieux ruraux. Les zones rurales sont souvent marginalisées : elles offrent moins de possibilités en matière d'enseignement supérieur et d'emplois qualifiés que les régions urbaines ou intermédiaires. Elles sont donc davantage touchées par le chômage et l'exode rural. Leur retard en matière d'infrastructures publiques (santé, éducation, eau, etc.) et de technologies aggrave ces désavantages (Bosworth et Turner, 2018). Dans ce contexte, l'entrepreneuriat est souvent présenté comme une opportunité de création d'emplois (Atterton et al., 2011) et de dynamisation du développement économique local en créant de nouvelles alternatives pour réussir localement (Bosworth et Turner, 2018).

Au Maroc, les coopératives constituent un outil central de l'économie sociale et solidaire, avec 47 609 structures recensées en 2021 (ODCO, 2021), dont 63 % dans le secteur agricole. Pourtant, malgré des programmes publics ambitieux Plan Maroc Vert (PMV), Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), Plan Génération Green, l'inclusion financière des femmes rurales reste profondément inégale, comme en témoignent les données de Bank Al-Maghrib (2022).

Ce décalage entre ambitions programmatiques et réalités structurelles qui motive notre questionnement. Il convient de souligner d'emblée que ce décalage n'est pas propre au Maroc : la littérature internationale sur les coopératives (Birchall, 2004 ; Markelova et al., 2009) et sur la microfinance (Mayoux, 1999 ; Doligez et al., 2013) a largement documenté les limites de ces instruments face aux inégalités de genre et aux contraintes structurelles rurales.

Notre apport consiste à confronter ces enseignements théoriques à la lumière de la réalité marocaine en répondant à la question suivante : *Les programmes publics agricoles et d'inclusion financière mis en œuvre au Maroc constituent-ils une réponse effective aux obstacles structurels qui entravent l'entrepreneuriat féminin en milieu rural, ou révèlent-ils au contraire les limites d'une inclusion sélective et différenciée selon le profil des femmes ?*

En répondant à cette question, la présente étude vise à décrire et à analyser de manière critique les dispositifs publics et semi-publics mis en place pour soutenir l'entrepreneuriat féminin dans les régions rurales du Maroc. Elle croise les données institutionnelles, empiriques et socio-économiques afin d'évaluer leur portée réelle pour les femmes rurales.

Cet objectif général se décline en trois objectifs spécifiques : (1) Déterminer et décrire les dispositifs publics et semi-publics mobilisés par l'État marocain pour favoriser l'entrepreneuriat féminin en milieu rural ; (2) Passer en revue de manière critique la capacité de ces programmes à atteindre les femmes rurales les plus vulnérables et pour surmonter les obstacles systémiques qui entravent leur accès aux ressources économiques et financières ; (3) Examiner, à partir du croisement des données empiriques, dans quelle mesure le profil entrepreneurial des femmes rurales (entrepreneuriat d'opportunité ou de nécessité) influence leur accès aux instruments de la finance rurale et au modèle coopératif.

Pour atteindre ces objectifs, l'article présentera, d'abord, le cadre méthodologique de la recherche, avant de s'ouvrir sur le cadrage théorique consacré aux débats portant sur la finance rurale, l'entrepreneuriat féminin et l'inclusion financière. Nous proposons, ensuite, une mise en contexte empirique de la situation des femmes rurales au Maroc. Enfin, l'étude analysera les principaux dispositifs publics et semi-publics visant à soutenir l'entrepreneuriat féminin rural, afin d'en proposer une analyse critique mettant en perspective les objectifs institutionnels et les freins structurels qui limitent leur portée effective.

Cadre méthodologique

1.1 Type de recherche

Cette contribution s'inscrit donc dans le cadre d'une revue de littérature narrative, complétée par une lecture documentaire critique de données institutionnelles. Alors que la revue systématique répond à un protocole de sélection méthodique et reproductible, la revue narrative vise à synthétiser, de façon raisonnée et critique, la connaissance actuellement disponible sur la question étudiée, s'aidant de sources de nature distincte (Baumeister & Leary, 1997 ; Torracco, 2005). Ce choix méthodologique est opportun au regard de la nature exploratoire et transversale de notre objet d'étude, qui tisse le lien entre des disciplines variées : l'économie rurale, l'économie sociale et solidaire, et les politiques publiques.

1.2 Sources mobilisées

La revue de littérature a exploité trois catégories de ressources complémentaires :

- **Articles académiques peer-reviewed** : issus des bases de données Google Scholar, JSTOR et Cairn.info, couvrant la période 1990-2024. Les mots-clés utilisés en français et en anglais incluaient : entrepreneuriat féminin rural, female rural entrepreneurship, coopératives agricoles Maroc, agricultural cooperatives gender, finance rurale, rural microfinance, politiques publiques, finance rurale.
- **Rapports institutionnels et données empiriques** : rapports de Bank Al-Maghrib (2022) sur le financement agricole et l'inclusion financière, données du HCP (enquêtes emploi 2022-2023-2025 et enquête INDH 2019), statistiques de l'ODCO (2021) sur les coopératives, rapports du Ministère de l'Agriculture et de l'Agence de Développement Agricole sur le PMV.
- **Documents de politique publique** : textes officiels et bilans des programmes PMV, INDH et Génération Green, évaluations indépendantes (Landell Mills, 2011 ; Banque mondiale, 2012 ; ONDH, 2013 ; CESE, 2013).

2. Cadrage théorique et revue de littérature

2.1. La finance rurale et la finance agricole

La « finance rurale » désigne la fourniture de services financiers (épargne, crédit, assurance, transferts d'argent) pouvant soutenir diverses activités économiques rurales et les ménages en situation de vulnérabilité (FIDA, 2000). La « finance agricole » en est une composante spécifique, centrée sur les besoins du secteur agricole : encourager les investissements, gérer les risques liés à la production et promouvoir une croissance durable (Coffey, 1998 ; Brulé-Françoise et al., 2016).

Selon le FIDA (2000), la finance rurale constitue un domaine crucial pour lutter contre la pauvreté rurale, sous réserve d'un cadre institutionnel et politique propice. Une attention particulière est portée à la microfinance rurale, qui permet de rejoindre les ruraux pauvres que le système financier formel dominé par les banques classiques ne peut atteindre (Lapenu & Wampfler, 1997 ; Gentil & Servet, 2002). Le financement agricole et rural est une composante importante des stratégies de développement adoptées par les pays du Sud depuis la fin des années 1950 (Yaron, Benjamin, Charitenko, 1998).

Tableau N°1 : Définitions clés : finance rurale, crédit rural, crédit agricole et microfinance rurale

Concepts	Définitions
Finance rurale	Ensemble des services financiers (épargne, crédit, assurance, transferts) offerts aux populations rurales et adaptés aux besoins des personnes engagées dans des activités agricoles ou liées à l'économie rurale (FIDA, 2000).
Crédit rural	Prêts accordés à des ménages et résidents opérant dans les zones rurales d'un pays (Yaron, Benjamin, Charitenko, 1998).
Crédit agricole	Composante du crédit rural finançant spécifiquement des activités touchant le secteur agricole. À distinguer de la finance rurale plus large (Coffey, 1998 ; Brulé-Françoise et al., 2016).

Concepts	Définitions
Microfinance rurale	Ensemble des services financiers à petite échelle fournis par des établissements formels et informels aux ruraux pauvres exclus des banques classiques (FIDA, 2000 ; Lapenu & Wampfler, 1997).

Source : Par l'auteur

2.2 L'entrepreneuriat féminin rural : définitions et profils

2.2.1. Définitions

L'entrepreneuriat joue un rôle de catalyseur dans la lutte contre la pauvreté et l'allocation équitable de la richesse dans les pays en développement (Adebayo & Nassar, 2014). Verstraete et Fayolle (2005) identifient quatre paradigmes fondateurs : la création d'une organisation, l'exploitation d'une opportunité d'affaires, l'innovation, et la création de valeur. La femme entrepreneure est définie par l'OIT comme toute personne qui crée ou développe une entreprise en assumant les responsabilités managériales et les risques associés (OIT, Recommandation N° 127 sur les coopératives). Pour Belcourt, Burke et Lee-Goselin (1991), l'entrepreneure est « cette femme qui recherche l'épanouissement personnel, l'autonomie financière et la maîtrise de son existence grâce au lancement et à la gestion de sa propre entreprise ».

La littérature insiste sur l'entrepreneuriat comme source d'autonomisation des femmes (Prévoist, 2011 ; Hoffman, 2003). Muhammad Yunus (2007), fondateur de la Grameen Bank au Bangladesh, a montré empiriquement que l'accès des femmes au crédit et à l'entrepreneuriat est un mécanisme efficace de réduction de la pauvreté et d'autonomisation, à condition que les obstacles structurels à leur participation soient levés.

Mialed et Rbiha (2022) décrivent l'entrepreneuriat rural comme toute forme d'entrepreneuriat qui émerge dans les campagnes et les zones rurales éloignées (Mialed et Rbiha, 2022).

Ces initiatives entrepreneuriales rurales peuvent être agricoles ou non (ex. activités commerciales, touristiques, sportives, culturelles, etc.). Les recherches sur l'entrepreneuriat rural s'intéressent à la fois à l'entrepreneur, à son entreprise, à son contexte et au processus entrepreneurial (émergence, évolution et disparition de l'entreprise) (Belrhazi et Diani, 2021).

L'entrepreneuriat féminin consiste en l'ensemble des projets entrepreneuriaux dirigés et développés par les femmes. Dans le milieu rural, les femmes font face à plusieurs obstacles en lien avec l'accès aux terres et aux financements et la mobilité restreinte due aux normes sociales

liées à l'homme. Par contre, dans les secteurs urbains, l'accès aux ressources et aux marchés est généralement plus direct (Hassine, 2016 ; Mazhoudi, 2021 ; Bennasr et Zâag, 2024).

Tableau N°2 : Facteurs externes susceptibles de conditionner l'entrepreneuriat rural

Analyse externe (North, 1990)	Facteurs formels	Facteurs informels
	<p>Programmes gouvernementaux</p> <p>Mesures de soutien</p> <p>Système éducatif</p>	<p>Attitudes</p> <p>Modèles de rôle</p>

Tableau N°3 : Facteurs internes susceptibles de conditionner l'esprit d'entreprise en milieu rural

Analyse interne (Grant, 1996)	Ressources	Capacités
	<p>Financières</p> <p>Physiques</p> <p>Humaines</p> <p>Technologiques</p>	<p>Expérience</p> <p>Alliances ou réseaux</p>

2.2.2 Profils entrepreneuriaux : un continuum entre opportunité et nécessité

La littérature a classifié le profil d'entrepreneur en deux groupes : l'entrepreneur d'opportunité (groupe « Pull ») et l'entrepreneur de nécessité (groupe « Push ») (Reynolds et al., 2002 ; Acs et al., 2005 ; Gabarret & Vedel, 2012). Il est important de noter, selon Hessels et coll. (2017) et Williams et Williams (2014), que ces deux profils ne sont pas des catégories exclusives l'une de l'autre, mais plutôt les deux extrémités d'un continuum. Une même entrepreneuse peut être motivée à la fois par une opportunité identifiée et par une nécessité économique. Selon l'étude menée par Giacomini et al. (2010), les caractéristiques socio-économiques (niveau d'éducation,

revenu du ménage, accès aux ressources) sont les principaux déterminants du positionnement sur ce continuum.

L'entrepreneur d'opportunité (Pull) est animé par des motivations intrinsèques : autosatisfaction, désir d'autonomie et d'accomplissement personnel, saisie d'une opportunité d'affaires (Cornet & Constantinidis, 2004 ; Džananović & Tandir, 2020). Selon Benzing et Chu (2009) et Amit & Muller (1995), ce profil génère en moyenne de meilleurs résultats économiques. La composante économique (détection d'opportunité) et non économique (désir d'indépendance) sont présentes simultanément (Acs et al., 2005).

L'entrepreneur de nécessité (Push) est contraint à l'entrepreneuriat par des facteurs économiques (chômage, manque d'alternatives) et non économiques (insatisfaction au travail, nécessité de concilier travail et vie familiale) (Reynolds et al., 2002 ; Amit & Muller, 1995 ; Gray & Finley-Hervey, 2005 ; Terjesen & Amorós, 2010). Les motivations des femmes sont plus fortement influencées par les responsabilités familiales que celles des hommes (DeMartino & Barbato, 2003 ; Kirkwood & Tootell, 2008). Meyabe & Benchakroun (2022) montrent, dans le contexte marocain, que la nécessité et l'insatisfaction constituent des motivateurs centraux de l'entrepreneuriat féminin rural.

2.2.3 Profil entrepreneurial, finance rurale et modèle coopératif : une relation différenciée

La différenciation des profils entrepreneuriaux ne relève pas seulement du domaine académique : elle détermine l'accès disparate aux ressources financières rurales et au modèle coopératif. Cette relation différenciée est proposée ici comme une hypothèse analytique fondée sur la littérature disponible, en l'absence de données empiriques directes désagrégées pour le Maroc.

Les entrepreneures d'opportunité sont également plus naturellement orientées vers le modèle coopératif comme un levier stratégique. Avec un capital social plus conséquent et une vision entrepreneuriale plus établie, elles sont en mesure d'en exploiter la plus-value : accès aux marchés, économies d'échelle, pouvoir de négociation (Narrod et al. 2009, Ma, Abdulai, Goetz 2018). Elles sont également plus majoritairement « éligibles » aux critères de financement bancaire structuré (Tamwil El Fellah, GCAM) : elles ont plus souvent des garanties ou documentent un projet.

Les entrepreneures de nécessité que l'on peut supposer majoritaires parmi les femmes rurales les plus défavorisées, conformément aux données de Bank Al-Maghrib sur l'exclusion des 80

% d'exploitations sans garanties entretiennent une relation plus contrainte avec ces outils. Confrontées aux obstacles structurels les plus importants (absence de garanties formelles, éloignement des points d'accès, faible alphabétisation financière), elles ont recours prioritairement aux circuits informels (tontines, entraide familiale) et au microcrédit solidaire (ARDI). Leur adhésion aux coopératives résulte fréquemment d'une incitation institutionnelle plutôt que d'une démarche spontanée, ce qui peut fragiliser la durabilité des structures créées (Landell Mills, 2011 ; Montanari & Bergh, 2020).

2.3 Les coopératives agricoles : définitions, principes, évolution au Maroc et limites

2.3.1 Définition et principes

Co-operare signifie « travailler ensemble ». La coopérative est définie par l'Alliance Coopérative Internationale (ACI, 1995) comme « une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement ». Comme le soulignent Bocquet et al. (2010), les principes coopératifs partagent démocratique des responsabilités, réduction des inégalités dans le partage de la valeur ajoutée favorisent le respect de l'équité sociale. La maximisation de la rentabilité n'est pas la finalité d'une coopérative (Le Loarne-Lemaire & Noel-Lemaitre, 2014).

Tableau N°4 : Les sept principes des coopératives (ACI)

Principes (ACI, 1995)	Définitions
1. Adhésion volontaire et ouverte	Toute personne peut adhérer sans discrimination de sexe, d'origine sociale, de race, d'allégeance politique ou de religion.
2. Pouvoir démocratique des membres	Organisation gouvernée selon la règle « un membre = une voix », garantissant l'égalité indépendamment de la contribution économique.
3. Participation économique des membres	Les membres sont à la fois usagers et propriétaires de leur entreprise coopérative.

Principes (ACI, 1995)	Définitions
4. Autonomie et indépendance	Les membres assurent de façon autonome le contrôle de la gouvernance et le contrôle financier.
5. Éducation, formation et information	La coopérative offre à ses membres l'éducation et la formation nécessaires pour contribuer effectivement à son développement.
6. Coopération entre coopératives	Renforcement mutuel de l'impact, des économies d'échelle, du pouvoir de marché et de négociation.
7. Engagement envers la communauté	Ajouté en 1995 : les coopératives contribuent au développement durable de leur communauté selon les orientations de leurs membres.

Source : par l'auteur

2.3.2. Évolution et essor des coopératives agricoles au Maroc

Au Maroc, le modèle coopératif constitue depuis l'indépendance un choix stratégique de politique économique. En 1956, son introduction visait à moderniser et développer les secteurs traditionnels, notamment l'agriculture qui bénéficie encore aujourd'hui d'une exonération fiscale. Cette dynamique historique se traduit par une progression spectaculaire du nombre de coopératives : de 62 structures en 1957, le secteur est passé à 2 000 en 1983, puis à 47 609 en 2021 (ODCO, 2021). Les coopératives agricoles représentent 63 % de ce total, confirmant la place centrale du secteur agricole dans l'économie coopérative nationale.

Cet essor continu est étroitement lié aux politiques publiques successives : le Plan Maroc Vert I (2008-2019) qui a permis à lui seul la création de 9 951 coopératives entre 2008 et 2019, l'INDH dont les trois phases ont soutenu la création d'entreprises coopératives tout en mettant en lumière des limites de gouvernance, et le Plan Génération Green (2020-2030) qui poursuit cette dynamique. Aujourd'hui, le Maroc compte 14 000 coopératives agricoles, soit 70 % du total des coopératives du pays (Rapport du MAPMDREF, 2020).

Ces coopératives jouent un rôle capital dans la lutte contre la pauvreté et le développement rural: elles permettent la transition vers un accès au marché, constituent un outil privilégié pour

augmenter les revenus agricoles, et assurent la sécurité alimentaire. Le secteur coopératif contribue également à l'autonomisation de la femme marocaine et à son insertion dans le tissu économique, en particulier en milieu rural où les femmes souffrent encore de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Debbagh & Yousfi, 2020). Le nombre de coopératives de femmes a connu depuis le début du troisième millénaire un accroissement inédit, traduisant la volonté des femmes à s'intégrer dans le champ de l'économie solidaire.

2.3.3. Limites et critiques du modèle coopératif

Si le modèle coopératif présente des avantages théoriques reconnus, la littérature critique a largement documenté ses limites pratiques, particulièrement dans les pays en développement et en contexte rural. Il serait académiquement insuffisant de présenter les coopératives comme un instrument uniformément bénéfique sans intégrer ces nuances.

Tableau 5 – Limites et critiques du modèle coopératif dans la littérature internationale

Limite identifiée	Mécanisme explicatif	Sources
Domination des élites locales	Les personnes qui ont le plus de capital (financier, éducatif ou autre) ont tendance à s'approprier les avantages de la coopérative, au détriment des membres les moins favorisés.	<i>Birchall (2004) ; Markelova et al. (2009) ; Bernard et al. (2010)</i>
Exclusion des plus pauvres	Les frais d'adhésions (part sociale, cotisations) peuvent exclure les ménages les plus pauvres, réduisant ainsi l'effet inclusif attendu.	<i>Wanyama et al. (2009) ; Mojo et al. (2017)</i>
Problèmes de gouvernance interne	La règle démocratique « un membre = une voix » est souvent contournée en pratique par les membres fondateurs ou les plus influents.	<i>Birchall & Ketilson (2009) ; Ahrouch (2011) pour le cas marocain</i>

Limite identifiée	Mécanisme explicatif	Sources
Dépendance aux subventions publiques	Beaucoup de coopératives créées dans le cadre de programmes (PMV, INDH) peinent à devenir autonomes financièrement une fois les subventions tariées.	<i>Benouaicha (2014) ; Montanari & Bergh (2020)</i>
Durabilité limitée sans accompagnement post-crédation	Les coopératives nouvellement créées présentent des taux d'abandon élevés et une faible performance économique suite au manque de suivi	<i>Landell Mills (2011) ; ODCO (2021)</i>
Impact différencié selon le genre	Les femmes membres de coopératives mixtes bénéficient moins des avantages que les hommes, en raison des normes sociales et de la moindre participation aux décisions.	<i>Mehra & Rojas (2008) ; Debbagh & Yousfi (2020)</i>

Source : Par l'auteur

Ces limites ne remettent pas en cause l'utilité potentielle du modèle coopératif, mais elles montrent que ses effets sont conditionnels : ils dépendent de la qualité de la gouvernance, du niveau d'accompagnement post-crédation, des caractéristiques socio-économiques des membres, et du contexte institutionnel local. Dans le cas marocain, les évaluations successives de l'INDH ont précisément mis en évidence ces mêmes limites (gouvernance immature, dépendance aux subventions, faible durabilité), confirmant la pertinence de cette littérature critique pour notre analyse.

3. Contexte empirique : la situation des femmes rurales marocaines

3.1 Situation socioéconomique

La femme marocaine du milieu rural est confrontée à de multiples obstacles structurels qui empêchent son épanouissement économique : manque d'accès à l'éducation, exclusion des marchés du travail formels, difficultés d'accès à la propriété foncière, et exposition aux normes sociales restrictives. Verme et al. (2014) et Lopez-Acevedo et al. (2021) ont montré que la croissance du chômage, associée aux facteurs tels que le mariage, la composition du ménage et

les perceptions culturelles du rôle des femmes, influence de manière disproportionnée leur participation au marché du travail. Cette situation n'est pas propre au Maroc : Moisseron et al. (2019) ont documenté des dynamiques similaires dans d'autres pays du Maghreb et du Machrek.

Malgré ces obstacles, les données disponibles montrent une mobilisation croissante des femmes rurales marocaines dans l'économie solidaire. Debbagh & Yousfi (2020) documentent l'essor des coopératives féminines depuis le début des années 2000, traduisant une volonté réelle des femmes à s'intégrer dans le tissu économique générateur de revenus. Cet essor doit cependant être interprété avec prudence : la création d'une coopérative ne garantit pas automatiquement l'autonomisation économique de ses membres, comme nous le verrons dans l'analyse critique.

3.2 Données sur l'emploi et le chômage rural féminin (HCP, 2022-2023)

3.2.1 Baisse des taux d'activité

Selon l'enquête nationale sur l'emploi du HCP (2023), la baisse du taux d'activité a été plus marquée en zones rurales (-1,8 point) qu'en zones urbaines (-0,1 point) entre 2022 et 2023, passant respectivement de 49,1 % à 47,3 % et de 41,9 % à 41,8 %. Les femmes sont davantage touchées que les hommes : recul de 0,8 point, avec un taux d'activité de 19 % en 2023, contre 69 % pour les hommes (-0,6 point).

3.2.2 Perte d'emploi concentrée en milieu rural

Entre 2010 et 2022, le taux de chômage féminin a presque doublé, bondissant de **8,9 % à 17,2 %**. Cette hausse, corrélée à la baisse de l'activité, suggère un « effet de travailleur découragé » : face à l'absence d'opportunités décentes et aux aléas climatiques, de nombreuses femmes cessent toute recherche active.

En 2023, l'économie nationale a perdu 157 000 postes d'emploi, résultat d'une création de 41 000 postes en milieu urbain et d'une perte de 198 000 en milieu rural. L'emploi non rémunéré dans lequel les femmes rurales sont structurellement surreprésentées a connu une baisse de 209 000 postes, essentiellement rurale (-190 000).

3.2.3 Persistance du chômage féminin

Le taux d'activité des femmes de 15 ans et plus a baissé de 26,8 % en 2010 à 22,6 % en 2022. En milieu rural spécifiquement, il est passé de 32,4 % à 22,9 % sur la même période, soit une chute de près de 10 points en douze ans. Le taux de chômage féminin est passé de 8,9 % en

2010 à 17,2 % en 2022 (HCP, 2022). L'emploi féminin rural reste prisonnier de secteurs à faible valeur ajoutée et forte pénibilité. Par secteur, l'agriculture concentre la plus forte proportion de femmes rurales actives (31,5 %), suivie de l'industrie et de l'artisanat (18,8 %) et des services (7,4 %). Cette concentration les rend extrêmement vulnérables aux chocs externes.

Selon l'étude de l'HCP (2023), trois barrières majeures verrouillent cette situation :

- 1. Le travail domestique :** Les femmes rurales consacrent en moyenne **5h33 par jour** aux tâches domestiques (contre 25 min pour les hommes). Le déficit d'infrastructures (eau, électricité, crèches) rend cette charge incompatible avec un emploi salarié.
- 2. Le déficit éducatif :** Si le primaire se généralise, le taux de scolarisation s'effondre à **12 %** dans le secondaire qualifiant pour les filles rurales.
- 3. Le manque d'accès aux ressources :** Les normes sociales limitent l'accès au foncier, aux intrants et au financement bancaire (souvent par manque de garanties).

Ces statistiques confirment la vulnérabilité économique structurelle des femmes rurales marocaines et la pertinence des dispositifs d'autonomisation entrepreneuriale analysés dans la section suivante.

4. Les dispositifs publics et financiers d'inclusion

4.1 Évolution du secteur coopératif agricole au Maroc

Au Maroc, le modèle coopératif constitue depuis l'indépendance un choix stratégique de politique économique. Introduit en 1956 pour moderniser les secteurs traditionnels, il a connu une expansion spectaculaire : de 62 coopératives en 1957, le secteur est passé à 2 000 en 1983, puis à 47 609 en 2021 (ODCO, 2021), dont 63 % dans le secteur agricole. Cet essor est directement lié aux politiques publiques successives Plan Maroc Vert I et II, INDH, Plan Génération Green qui ont fait du modèle coopératif un vecteur d'inclusion économique. Aujourd'hui, le Maroc compte 14 000 coopératives agricoles, soit 70 % du total national (Rapport MAPMDREF, 2020).

Cette expansion quantitative doit cependant être nuancée par les données qualitatives : Ahrouch (2011) et Bouroua (2016) soulignent que la multiplication du nombre de coopératives ne se traduit pas nécessairement par une amélioration de leur performance économique ou de leurs

effets sur les membres les plus vulnérables. La gouvernance et la durabilité restent des enjeux centraux (ODCO, 2021).

4.2 Les programmes publics phares

4.2.1 Le Plan Maroc Vert (PMV, 2008-2019)

Lancé en 2008, le PMV repose sur deux piliers : un premier axé sur une agriculture moderne, productive et compétitive ; un second consacré à l'agriculture solidaire, ciblant environ 560 000 exploitations dans les zones défavorisées. Le second pilier a fait des coopératives « l'arsenal organisationnel d'exécution » de l'agriculture solidaire (Benouaicha, 2014).

Entre 2008 et 2019, le PMV a permis la création de 9 951 coopératives (Ministère de l'Agriculture, 2020). Sur le plan économique, le PIB agricole a augmenté de 5,25 % par an, générant une valeur ajoutée supplémentaire de 47 milliards de dirhams ; les exportations agricoles ont augmenté de 117 % (Agence de Développement Agricole, 2020). Sur le plan social, 342 000 emplois supplémentaires ont été créés. Cependant, Montanari & Bergh (2020) soulignent que les Activités Génératrices de Revenus (AGR) financées dans ce cadre ont davantage profité aux ménages ruraux déjà moins défavorisés, soulevant des questions sur la réelle portée inclusive du programme.

4.2.2 Le Plan Génération Green (2020-2030)

Cette stratégie vise à consolider les acquis du PMV en donnant la priorité à l'élément humain, pour faire émerger une classe moyenne agricole. Elle s'articule autour de quatre leviers : accès des jeunes au foncier agricole (45 000 jeunes) ; mécanismes institutionnels pour 180 000 nouveaux jeunes agriculteurs ; promotion de l'entrepreneuriat dans les services agricoles (170 000 emplois) ; formation de 150 000 jeunes. La digitalisation des aides agricoles via le Fonds de Développement Agricole (FDA) constitue un levier additionnel, encore en déploiement.

4.2.3 L'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH, 2005-2023)

L'INDH est un programme social axé sur la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, avec une intégration explicite de la dimension genre. Depuis son lancement, environ 1 298 547 femmes ont été ciblées et ont bénéficié de plus de 22 000 projets. Les évaluations successives révèlent cependant des limites importantes, synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 – Bilan des trois phases de l'INDH : programmes, résultats et limites (sources multiples)

Phase	Programmes principaux	Résultats	Limites et faiblesses (sources)
1ère phase (2005-2010)	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre la pauvreté en milieu rural (403 communes) • Lutte contre l'exclusion en milieu urbain (26 quartiers) • Lutte contre la précarité (8 catégories prioritaires) 	1,53 million de bénéficiaires en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'accompagnement entrepreneurial des projets AGR (Landell Mills, 2011) • Gouvernance des coopératives immature ; peu de liens avec le microcrédit • Résultats mitigés dans la lutte contre la pauvreté (Banque mondiale, 2012) • Pas de co-construction avec les bénéficiaires (Bergh, 2012 ; Bono, 2012)
2ème phase (2011-2018)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des résultats de la 1ère phase • Mise à niveau territoriale des zones montagneuses et enclavées 	Augmentation du budget alloué	<ul style="list-style-type: none"> • Conflits d'intérêt ; projets non éligibles financés (Rapport IGAT) • Bénéfices davantage pour la classe moyenne que pour les plus pauvres (ONDH, 2013) • Concentration sur Rabat-Salé, faible impact rural (CESE, 2013)
3ème phase (2018-2023)	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des infrastructures et services de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de nombreuses coopératives 	Enquête HCP (2019) : <ul style="list-style-type: none"> • 63 % ne connaissent pas l'INDH (76 % en milieu rural)

Phase	Programmes principaux	Résultats	Limites et faiblesses (sources)
	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des personnes en situation précaire Programme Mourafaka pour les coopératives nouvellement créées 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des compétences managériales 	<ul style="list-style-type: none"> 65,5 % estiment que les pauvres en bénéficient peu Obstacles : clientélisme (40,6 %), faiblesse des services (30,6 %), difficulté d'accès (22,7 %)

Source : Par l'auteur

4.3 Les acteurs financiers d'inclusion

4.3.1. Le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) et Tamwil El Fellah

Le GCAM se positionne parmi les quatre premières banques marocaines. Sa stratégie distingue trois niveaux d'exploitations : éligibles au financement bancaire (20 %), petites et moyennes exploitations hors normes bancaires (40 %), et micro-exploitations (40 %). En 2008, le GCAM a lancé Tamwil El Fellah pour accompagner les agriculteurs exclus du second pilier du PMV. À ce jour, plus de 80 000 petites et moyennes exploitations ont bénéficié de ses financements. Ben El Ahmar (2016) considère cette stratégie comme un modèle potentiellement transposable à d'autres pays en développement, sous réserve d'un ancrage institutionnel fort.

4.3.1. La microfinance : la Fondation ARDI

La Fondation ARDI, créée en 2006 par le GCAM, est une association de microcrédit à but non lucratif. Avec plus de 110 000 clients actifs dont près de 50 % de femmes, elle propose : crédit solidaire (autonomie financière par création d'activités), crédit individuel (prêts plus élevés pour clients ayant réussi dans le circuit solidaire), micro-assurance (partenariat MAMDA-MCMA et ISAAF), et programme d'éducation financière (jeunes de 18 à 30 ans). La microfinance est reconnue dans la littérature comme un outil d'empowerment des femmes pauvres (Yunus, 2007 ; Ganle, Afriyie & Segbefia, 2015), mais Mayoux (1999) et Doligez et al. (2013) mettent en garde contre une vision trop optimiste : son impact sur la réduction de la pauvreté structurelle

est limité sans accompagnement renforcé et sans transformation des inégalités de genre sous-jacentes.

5. Analyse critique des politiques publiques : entre ambitions programmatiques et contraintes structurelles

5.1 Les freins structurels identifiés par Bank Al-Maghrib (2022)

L'enquête de Bank Al-Maghrib (2022) sur le financement agricole et l'inclusion financière au Maroc constitue un document de référence essentiel pour notre analyse. Elle dresse un état des lieux rigoureux des obstacles persistants qui limitent l'accès des femmes rurales aux outils financiers formels, confirmant et précisant les enseignements de la littérature internationale sur les pays en développement (Morvant-Roux et al., 2010 ; Niyongabo & Périlleux, 2011).

Tableau 7 – Freins structurels à l'inclusion financière des femmes rurales (Bank Al-Maghrib, 2022)

Frein structurel	Données Bank Al-Maghrib	Impact sur l'entrepreneuriat féminin rural
Exclusion des petites exploitations	20 % seulement accèdent au financement bancaire (celles avec garanties formelles). Les 80 % restantes, petites et informelles, sont exclues.	Touche directement les femmes, qui contrôlent majoritairement des micro-exploitations sans titre foncier.
Sous-représentation dans le crédit bancaire	Le secteur agricole représente 4 % du crédit bancaire total, malgré 12 % du PIB et 40 % de l'emploi national.	Désintérêt structurel du système financier formel pour l'agriculture à petite échelle féminine.
Désert financier rural	70 % des communes rurales n'ont aucun point d'accès financier. Taux de bancarisation : 41 % pour les exploitants, 21 % pour les travailleurs agricoles.	Les femmes, surreprésentées parmi les travailleurs agricoles, paient le prix fort de l'éloignement géographique.

Frein structurel	Données Bank Al-Maghrib	Impact sur l'entrepreneuriat féminin rural
Prépondérance des circuits informels	25 % des adultes ruraux ont emprunté, mais 2 % seulement auprès d'institutions formelles. 20 % ont épargné, 5 % seulement dans des structures formelles.	La tontine et l'entraide familiale restent les mécanismes principaux des entrepreneures de nécessité.
Faible adoption du numérique financier	86 % des agriculteurs n'utilisent pas les services financiers numériques (manque de connaissances ou d'infrastructures).	Frein additionnel pour les femmes rurales peu alphabétisées, privées des opportunités de la fintech.
Forte demande non satisfaite	83 % déclarent un besoin de financement (moyenne : 50 000 DH/exploitation). Frein principal : manque de financement (58 %).	Écart criant entre besoin exprimé et offre disponible, particulièrement pour les femmes entrepreneures.

5.2 Écart entre ambitions institutionnelles et mise en œuvre effective sur le terrain

La comparaison des ambitions programmatiques et des résultats empiriques révèle trois paradoxes structurants, qui s'inscrivent dans les critiques formulées dans la littérature internationale sur les politiques d'inclusion financière dans les pays en développement (Morvant-Roux et al., 2010 ; Bergh, 2012) :

La coopérative sans financement : Les programmes PMV et INDH ont fortement favorisé la création de coopératives féminines, mais sans résoudre les difficultés de financement. Une coopérative constituée dans ce contexte peut être privée de crédit si ses membres ne disposent pas de garanties formelles condition nécessaire pour avoir accès aux financements bancaires, qui exclut 80 % des exploitations (Bank Al-Maghrib, 2022). La constitution juridique ne suffit pas à franchir la barrière financière. Ce paradoxe s'accorde avec les observations de Markelova et al. (2009) sur la formation de coopératives formelles sans fondement économique solide.

La proximité institutionnelle paradoxale : L'INDH n'est pas connue de 63 % des répondants, dont 76 % en milieu rural (HCP, 2019). Ce chiffre montre une grande différence entre les intentions programmatiques et leur mise en œuvre réelle. Les bénéficiaires potentiels les plus vulnérables celles qui auraient le plus besoin sont justement celles qui sont le plus éloignées des dispositifs. Ce constat s'accorde avec les réflexions de Bergh (2012) sur le caractère « néolibéral inclusif » de l'INDH, qui reproduit les inégalités qu'elle veut compenser.

Le paradoxe de l'inclusion financière sélective : une étude révèle que les programmes ont davantage bénéficié aux ménages de classe moyenne qu'aux plus pauvres (ONDH, 2013). Ce phénomène persiste : l'inclusion financière tend à favoriser les femmes ayant déjà un certain capital social, économique et éducatif, c'est-à-dire les entrepreneures d'opportunité. Cela laisse de côté les entrepreneures de nécessité, qui sont pourtant majoritaires dans les zones défavorisées. On peut lire dans la littérature sous le terme de « mission drift » dans les institutions de microfinance (Doligez et al., 2013).

Il s'avère pertinent d'inclure une évaluation d'impact genrée systématique dans le suivi des programmes, afin de mesurer les effets différenciés sur les femmes selon leur profil et leur localisation.

Conclusion

L'objectif de cet article était d'examiner dans quelle mesure les programmes publics liés à l'agriculture et à l'inclusion financière au Maroc contribuent à lever les freins structurels à l'entrepreneuriat féminin en milieu rural. Notre étude, basée sur une revue de littérature narrative et une analyse documentaire des données institutionnelles, conduit à un constat nuancé.

D'un côté, le Maroc a mis en œuvre un programme substantiel : augmentation remarquable du nombre de coopératives dirigées par des femmes, initiatives novatrices d'acteurs semi-publics tels que Tamwil El Fellah et la Fondation ARDI, ainsi que des plans agricoles réussis produisant des résultats économiques quantifiables. D'une part, les obstacles structurels identifiés par Bank Al-Maghrib (2022) l'exclusion des 80% d'exploitations dépourvues de garanties formelles, le désert financier qui touche 70% des communes rurales et la prépondérance des circuits informels mettent en évidence le fait que l'inclusion demeure hautement sélective. Les évaluations indépendantes de l'INDH (Bergh, 2012 ; ONDH, 2013 ; HCP, 2019) corroborent que les bénéficiaires les plus précaires demeurent exclus des mesures qui devraient logiquement leur être destinées.

La distinction analytique entre entrepreneuriat d'opportunité et de nécessité est essentielle pour comprendre cette sélectivité : elle permet d'expliquer pourquoi les mêmes dispositifs ont des impacts très différents selon les femmes, et elle suggère des politiques publiques diversifiées plutôt qu'uniformes. Cette différenciation sert aussi d'hypothèse de recherche à confirmer par des preuves empiriques.

Des recherches futures pourraient conduire des enquêtes de terrain primaires pour valider empiriquement la distinction opportunité/nécessité et son lien avec l'accès aux outils financiers au Maroc ; évaluer les effets à long terme du programme Tamwil El Fellah et de la Fondation ARDI sur l'autonomisation réelle des femmes bénéficiaires.

BIBLIOGRAPHIE

Abate, G., Franesconi, G., & Getnet, K. (2014). Impact of agricultural cooperatives on smallholders' technical efficiency : Empirical evidence from Ethiopia. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 85(2), 257-286.

Acs, Z., Arenius, P., Hay, M., & Minniti, M. (2005). *Global Entrepreneurship Monitor : 2004 Executive Report*. Babson College & London Business School.

Adebayo, I., & Nassar, M. (2014). Women entrepreneurship in Nigeria. *International Journal of Business and Social Science*, 5(4), 203-215.

Agence de Développement Agricole — ADA (2020). *Bilan du Plan Maroc Vert 2008-2019*. Rabat : Ministère de l'Agriculture.

Ahrouch, S. (2011). Les coopératives au Maroc : Enjeux et évolutions. *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, 322, 23-36. <https://doi.org/10.7202/1020728ar>

Alliance Coopérative Internationale — ACI (1995). *Déclaration sur l'identité coopérative*. Manchester : ACI.

Amit, R., & Muller, E. (1995). 'Push' and 'pull' entrepreneurship. *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 12(4), 64-80.

Atterton, J., Newbery, R., Bosworth, G., & Affleck, A. (2011). Rural enterprise and neo-endogenous development. In G. A. Alsos, S. Carter, E. Ljunggren, & F. Welter (Eds.), *The handbook of research on entrepreneurship in agriculture and rural development* (pp. 256–280).

Bank Al-Maghrib (2022). *Enquête sur le financement agricole et l'inclusion financière au Maroc*. Rabat : Bank Al-Maghrib.

Banque mondiale (2012). *Évaluation de la première phase de l'INDH*. Washington D.C. : World Bank.

Banque mondiale (2024). *Poverty and Inequality Platform*. Washington D.C. : World Bank. <https://pip.worldbank.org>

Baumeister, R. F., & Leary, M. R. (1997). Writing narrative literature reviews. *Review of General Psychology*, 1(3), 311-320.

Bennasr A, Zâag I. 2024. L'entrepreneuriat féminin en Tunisie : du désir d'indépendance aux obstacles sociaux – Le cas du gouvernorat de Mahdia. *Revue organisations & territoires* 33(2): 109–120. <https://doi.org/10.1522/revueot.v33n2.1801>.

Belcourt, M., Burke, R., & Lee-Goselin, H. (1991). *The Glass Box : Women Business Owners in Canada*. Ottawa : Canadian Advisory Council on the Status of Women.

Belrhazi, N., & Diani, A. (2021). Entrepreneuriat rural : Revue de littérature systématique et opportunités de recherche. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 4(3), 449–468.

Ben El Ahmar, M. (2016). Le Crédit Agricole du Maroc et l'inclusion financière rurale : un modèle pour les pays en développement. In Moisseron et al. (dir.), *Finance et développement rural*. Paris : Karthala.

Benouaicha, M. (2014). Les coopératives agricoles dans le cadre du Plan Maroc Vert. *Revue marocaine d'économie et de droit comparé*, 2, 45-62.

Benzing, C., & Chu, H. M. (2009). A comparison of the motivations of small business owners in Africa. *Journal of Small Business and Enterprise Development*, 16(1), 60-77.

Bergh, S. I. (2012). 'Inclusive' Neoliberalism, Local Governance Reforms and the Redeployment of State Power : The Case of the INDH in Morocco. *Mediterranean Politics*, 17(3), 410-426. <https://doi.org/10.1080/13629395.2012.725304>

Bernard, T., Collion, M.-H., De Janvry, A., Rondot, P., & Sadoulet, E. (2010). Do village organizations make a difference in African rural development ? *World Development*, 38(4), 571-585.

Birchall, J. (2004). *Cooperatives and the Millennium Development Goals*. Geneva : ILO.

Birchall, J., & Ketilson, L. H. (2009). *Resilience of the Cooperative Business Model in Times of Crisis*. Geneva : ILO.

Bocquet, A.-M., Bony, L., Chalaye, S., Lauras-Locussol, A., & Maisonnasse, J. (2010). Performance et économie sociale. *Revue française de gestion*, 200, 175-190.

Bono, M. (2012). *Participation citoyenne et INDH au Maroc : entre injonction institutionnelle et appropriation locale*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux.

- Bosworth, G., & Turner, R. (2018). Interrogating the meaning of a rural business through a rural capitals framework. *Journal of Rural Studies*, 60, 1–10.
- Bouroua, M. A. (2016). Financement et spécificité des règles des coopératives agricoles marocaines. *Revue marocaine de gestion et d'économie*, 5, 1-18.
- Boyé, S., Hajdenberg, J., & Poursat, C. (2006). *Le guide de la microfinance : microcrédit et épargne pour le développement*. Paris : Eyrolles.
- Brulé-Françoise, A., Faivre-Dupaigre, B., Fouquet, B., Tafforeau, M.-J. N., Rozières, C., & Torre, C. (2016). Le crédit à l'agriculture, un outil-clé du développement agricole. *Techniques Financières et Développement*, 124(3), 35-52.
- Cheriet F, Messeghem K, Lagarde V, McElwee G. 2021. Agricultural entrepreneurship: Challenges and perspectives. *Revue de l'Entrepreneuriat* 19(4)
- CESE (2013). *Rapport sur l'Initiative Nationale pour le Développement Humain*. Rabat : Conseil Économique, Social et Environnemental.
- Coffey, E. (1998). *Le financement agricole : ajuster les politiques*. Rome : FAO.
- Condor R. 2020. Entrepreneurship in agriculture: A literature review. *International Journal of Entrepreneurship and Small Business* 40 (4). <https://doi.org/10.1504/IJESB.2020.109013>.
- Cornet, A., & Constantinidis, C. (2004). *Entreprendre au féminin en Belgique : réalités et défis*. *Revue française de gestion*, 30(151), 191-204.
- Dahmani, A., & El Akry, E. (2022). Le Plan Maroc Vert en faveur des coopératives agricoles, une nouvelle stratégie, une gouvernance renouvelée. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.6582405>
- Debbagh, B., & Yousfi, F.Z. (2020). Le secteur coopératif et l'autonomisation de la femme marocaine en milieu rural. *Revue marocaine des sciences économiques et de gestion*, 8(1), 34-52.
- DeMartino, R., & Barbato, R. (2003). Differences between women and men MBA entrepreneurs : Exploring family flexibility and wealth creation as career motivators. *Journal of Business Venturing*, 18(6), 815-832.

Doligez, F., Bédécarrats, F., Bouquet, E., Lapenu, C., & Wampfler, B. (2013). Évaluer et mesurer l'impact de la microfinance : Sortir de la « double impasse ». *Revue Tiers Monde*, 213(1), 161-178.

Džananović, E., & Tandir, N. (2020). Motivational factors for women entrepreneurship development. *Open Journal of Business and Management*, 8(6), 2677-2696.

Elkafrawi N, Refai D. 2022. Egyptian rural women entrepreneurs: Challenges, ambitions and opportunities. *International Journal of Entrepreneurship and Innovation* 23(3). <https://doi.org/10.1177/14657503221086098>.

FAO (2011). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Le rôle des femmes dans l'agriculture*. Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

FIDA (2000). *Politique en matière de finance rurale*. Rome : Fonds International de Développement Agricole.

Fitz-Koch, S., Nordqvist, M., Carter, S., & Hunter, E. (2017). Entrepreneurship in the agricultural sector: A literature review and future research opportunities. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 42(1), 129–166.

Gabarret, I., & Vedel, B. (2012). Pour une motivation à l'entrepreneuriat : revue de littérature sur la motivation entrepreneuriale. *Gestion* 2000, 29(4), 79-92.

Ganle, J. K., Afriyie, K., & Segbefia, A. Y. (2015). Microcredit : Empowerment and Disempowerment of Rural Women in Ghana. *World Development*, 66, 335-345.

Gentil, D., & Servet, J.-M. (2002). Entre « localisme » et mondialisation : La microfinance comme révélateur et comme levier de changements socio-économiques. *Tiers-Monde*, 43(172), 737-760.

Giacomin, O., Janssen, F., Guyot, J.-L., & Lohest, O. (2010). Opportunity and/or necessity entrepreneurship ? The impact of the socio-economic characteristics of entrepreneurs. MPRA Paper No. 29506.

González Colunga, O. A., Zorrilla Del Castillo, A. L., & García Mata, O. (2020). La motivación de las mujeres en el desarrollo de emprendimientos rurales. *Recherches en Sciences de Gestion*, 135(6), 57-77.

Grant, R. M. (1996). Toward a knowledge-based theory of the firm. *Strategic Management Journal*, 17(S2), 109-122.

Gray, K. R., & Finley-Hervey, J. (2005). Women and entrepreneurship in Morocco : Debunking stereotypes and discerning strategies. *Thunderbird International Business Review*, 47(2), 203-223.

Hassine ABH. 2016. L'entrepreneuriat féminin en Tunisie : indicateurs et déterminants de succès. *Revue Économie, Gestion et Société* 7.

Haut-Commissariat au Plan (2019). Enquête nationale sur la perception de l'INDH par la population. Rabat : HCP.

Haut-Commissariat au Plan (2022). *Activité, emploi et chômage — Résultats annuels 2022*. Rabat : HCP.

Haut-Commissariat au Plan (2023). *Activité, emploi et chômage — Résultats annuels 2023*. Rabat : HCP.

Hessels, J., Arampatzi, E., Van der Zwan, P., & Burger, M. (2017). Life satisfaction and self-employment in different types of occupations. *Applied Economics Letters*, 25(11), 734-740.

Hoffman, M. (2003). *Women Entrepreneurship and Economic Empowerment*. New York : UNIFEM.

Ismail, M., Khalid, S. A., Othman, M., Jusoff, H. K., & Kassim, K. M. (2021). Entrepreneurial intention among Malaysian undergraduates. *Journal of Entrepreneurship Education*, 24 (1), 1-15.

Jeantet, T. (2008). *Économie sociale, la solidarité au défi de l'efficacité*. Paris : La Documentation française.

Kirkwood, J., & Tootell, B. (2008). Is entrepreneurship the answer to achieving work-family balance ? *Journal of Management & Organization*, 14(3), 285-302.

Landell Mills (2011). *Evaluation of the National Initiative for Human Development (INDH), Phase 1*. Rabat : ONDH.

Lapenu, C., & Wampfler, B. (1997). *Le microfinancement dans les pays en développement : évolution, théories et pratiques*. Paris : Gret.

Le Loarne-Lemaire, S., & Noel-Lemaitre, C. (2014). La coopérative, une organisation favorisant le besoin d'enracinement des salariés. *La Revue des Sciences de Gestion*, 269-270(5), 93-101. <https://doi.org/10.3917/rsg.269.0093>

Lopez-Acevedo, G., Devoto, F., Imbert, C., & Tiberti, L. (2021). *Women's Labor Market Participation in Morocco*. Washington D.C. : World Bank.

Ltifi, M. (2020). *L'entrepreneuriat des jeunes au Maroc : freins et motivations* (DROFE No. 6). Observatoire de la Francophonie économique, Université de Montréal.

Ma, W., Abdulai, A., & Goetz, R. (2018). Agricultural cooperatives and investment in organic soil amendments and chemical fertilizers in China. *American Journal of Agricultural Economics*, 100(2), 502-520.

Manda, J., Gardebroek, C., Kuntashula, E., & Alene, A. D. (2020). Determinants of membership in farmer organizations and impact on technology adoption in eastern Zambia. *Journal of Rural Studies*, 77, 138-147.

Markelova, H., Meinzen-Dick, R., Hellin, J., & Dohrn, S. (2009). Collective action for smallholder market access. *Food Policy*, 34(1), 1-7.

Mayoux, L. (1999). Questioning Virtuous Spirals : Micro-Finance and Women's Empowerment in Africa. *Journal of International Development*, 11(7), 957-984.

Mehra, R., & Rojas, M. H. (2008). *Women, Food Security and Agriculture in a Global Marketplace*. Washington D.C. : ICRW.

Mekouar, Y., & Robert, J. (2020). L'inclusion financière au Moyen-Orient et au Maghreb. *Revue d'économie financière*, 136(4), 315-342.

Meyabe, C., & Benchakroun, F. (2022). L'entrepreneuriat féminin au Maroc : entre nécessité et opportunité. *Revue marocaine de gestion*, 7(1), 45-68.

Moisseron, J.-Y., Ben El Ahmar, M., Romagny, B., Alary, V., Aderghal, M., & Tebbaa, O. (2019). Financements et activités des femmes en milieu rural au Maroc. *Maghreb-Machrek*, 240(2), 53-76.

Mojo, D., Degefa, T., & Fischer, C. (2017). Improving smallholders' market participation through farmer cooperatives : A case study from Oromia. *Ethiopian Journal of Economics*, 26(1), 65-92.

Montanari, B., & Bergh, S. I. (2020). Une analyse genrée des AGR dans le cadre du Plan Maroc Vert. *Maghreb-Machrek*, 242(4), 49-66.

Morvant-Roux, S., Guérin, I., Roesch, M., & Servet, J.-M. (2010). Politiques d'inclusion financière, microfinance et financement de l'agriculture. *Mondes en développement*, 151(3), 9-24.

Narro, C., Roy, D., Okello, J., Avendaño, B., Rich, K., & Thorat, A. (2009). Public-private partnerships and collective action in high value fruit and vegetable supply chains. *Food Policy*, 34(1), 8-15.

Niyongabo, E., & Périlleux, A. (2011). Microfinance et financement de l'investissement en milieu rural. *Mondes en développement*, 152(4), 45-56.

North, D. C. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge : Cambridge University Press.

ODCO — Office du Développement de la Coopération (2021). *Annuaire statistique des coopératives au Maroc 2021*. Rabat : ODCO.

ONDH — Observatoire National du Développement Humain (2013). *Rapport de suivi de la deuxième phase de l'INDH*. Rabat : ONDH.

OIT — Organisation Internationale du Travail. *Recommandation N° 127 sur les coopératives (pays en voie de développement)*, 1966. Genève : OIT.

Ouafy, S. E., & Ed-Dafali, S. (2014). Financement des coopératives agricoles marocaines : structure et performance. *Revue Marocaine de Recherche en Management et Marketing*, 9, 1-20.

Prévost, B. (2011). L'empowerment, nouveau paradigme du développement ? *Revue Tiers Monde*, 208, 175-190.

Reynolds, P., Bygrave, W., Autio, E., Cox, L., & Hay, M. (2002). *Global Entrepreneurship Monitor : 2002 Executive Report*. Babson College.

Terjesen, S., & Amorós, J. E. (2010). Female entrepreneurship in Latin America and the Caribbean. *European Journal of Development Research*, 22(3), 313-330.

Torraco, R. J. (2005). Writing integrative literature reviews : Guidelines and examples. *Human Resource Development Review*, 4(3), 356-367.

Um, M.-T., Aly, A., & Félix, M. (2017). Femmes entrepreneures en Afrique subsaharienne. *Revue internationale PME*, 30(2), 67-95.

Verme, P., Barry, A. G., Guennouni, J., & Taamouti, M. (2014). *Poor Labor Market Outcomes for Women in Morocco*. Washington D.C. : World Bank.

Verstraete, T., & Fayolle, A. (2005). Paradigmes et entrepreneuriat. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 4(1), 33-52.

Wanyama, F. O., Develtere, P., & Pollet, I. (2009). Reinventing the wheel ? African cooperatives in a liberalized economic environment. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 80(3), 361-392.

Williams, C. C., & Williams, N. (2014). Beyond necessity- versus opportunity-driven entrepreneurship. *International Entrepreneurship and Management Journal*, 10(3), 675-696.

Yaron, J., Benjamin, M., & Charitenko, G. (1998). *Rural Finance : Issues, Design, and Best Practices*. Washington D.C. : World Bank.

Yunus, M. (2007). *Creating a World Without Poverty : Social Business and the Future of Capitalism*. New York : Public Affairs.